



Atelier du PDDAA pour le renforcement des capacités agricoles et nutritionnelles en Afrique Australe

Gaborone, Botswana, 9-13 Septembre 2013

CONSEILS POUR LA SELECTION DES PARTICIPANTS PAR PAYS

Un total de **6 à 10 personnes pour chacune des 14 équipes pays** composées de professionnels de l'agriculture, de la santé, des finances, du secteur privé et de la société civile, est invité à participer à l'atelier du PDDAA pour le renforcement des capacités en nutrition en Afrique Australe qui se tiendra à Gaborone, Botswana, du 9 au 13 septembre 2013. Les pays concernés sont l'Angola, le Botswana, les Comores, le Lesotho, le Madagascar, le Malawi, l'île Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe.

- Il sera primordial de s'assurer que la liste des participants **est équilibrée en termes de secteurs représentés** liés à la nutrition et plus particulièrement, une bonne représentation du secteur agricole ainsi qu'une **implication à la fois de décideurs mais aussi de profils plus techniques pouvant contribuer largement au processus de programmation.**
- Les 6 à 10 représentants des pays seront **identifiés en consultation avec** les points focaux nationaux du PDDAA, les points focaux pour la nutrition et l'agriculture de l'équipe PDDAA du pays, les ministères de la Santé et de l'Agriculture, les points focaux des comités de coordination multisectorielle sur la sécurité alimentaire et la nutrition (si ils existent), tout autre partenaire pertinent et devrait inclure les personnes suggérées ci-dessous :
 - Le point focal national du PDDAA
 - Un ou plusieurs Représentants du Ministère de l'Agriculture (Agriculture, Ressources Animales/Elevage, Pêche, Foresterie) responsable de la planification, de la nutrition et/ou le point focal CIN2 <http://www.fao.org/ICN2>
 - Un ou plusieurs Représentants du Ministère de la Santé chargé(s) de la nutrition, du genre et/ou point focal CIN2
 - Un Représentant du Ministère de l'Éducation
 - Un Haut Représentant de la Commission Nationale de Planification
 - Un Haut Représentant du Ministère des Finances (en charge de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle)
 - Un ou plusieurs Représentants du Comité de Coordination multisectoriel sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (s'il existe, par exemple le partenariat REACH, le Groupe de Travail sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition, le Comité sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition, le Mouvement SUN)
 - Un Représentant du Comité National sur le VIH/SIDA ou équivalent
 - Un ou plusieurs Représentants de la Société Civile provenant d'organisations travaillant sur l'agriculture, la sécurité alimentaire ou la nutrition
 - Un ou plusieurs Représentants du Secteur Privé (notamment des organisations de producteurs agricoles)
 - Un Représentant du secteur Académique travaillant sur l'agriculture, la nutrition, la sécurité alimentaire ou des problématiques similaires
 - La personne support identifiée pour appui au niveau du pays dans ce processus
- La liste finale des participants devra **être validée lors d'une réunion impliquant tous les intervenants clés** avant soumission à l'équipe organisatrice.
- Afin d'aider le point focal PDDAA dans le processus de préparation de l'atelier au niveau du pays, et notamment dans la finalisation de la liste des participants, une **personne 'support' sera identifiée. Cette personne sera chargée d'assister l'équipe pays sur l'ensemble du processus** (préparation de l'atelier, facilitation des groupes de travail nationaux au cours de l'atelier, finalisation des résultats de l'atelier).

Ces participants devront avoir une solide connaissance et une expérience significative sur les questions en lien avec la situation alimentaire/agricole et nutritionnelle dans leur pays respectif. Ces personnes doivent répondre aux critères suivants:

- 1) Être impliqué directement dans les questions de sécurité alimentaire / nutritionnelle dans son pays ; avoir une très bonne connaissance des problématiques alimentaires/agricoles (rurales et urbaines)
- 2) Être Affilié à une agence gouvernementale compétente (par exemple des secteurs santé, agriculture, sécurité alimentaire, finance, planification), à une organisation non gouvernementale locale (ONG), à une organisation de la société civile (OSC), ou au secteur privé ;
- 3) Avoir au moins cinq années d'expérience de travail dans les domaines concernés (par exemple : Directeur de la Division de la nutrition au ministère de la santé, senior nutritionniste dans une ONG)
- 4) S'engager à participer à la finalisation et à la mise en œuvre de la feuille de route
- 5) Avoir une expérience dans l'élaboration d'un plan d'action ou d'un projet qui a été financé (en fonction du poste occupé par la personne).